



L'accompagnement à l'orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes sur le monde s'engagent

La question de l'orientation est au cœur des préoccupations touchant au système éducatif. Celui-ci est confronté à plusieurs défis: la limitation des sorties du système scolaire sans qualification et sans diplôme; la limitation du nombre d'échecs dans l'enseignement supérieur; l'égalité des chances pour tous les élèves; l'adaptation de la formation à l'emploi; la meilleure gestion des transitions à opérer entre deux emplois. Ces défis demandent de travailler à une orientation tout au long de la vie.

Ils requièrent un accompagnement personnalisé pour que chacun puisse, à tout moment, cheminer dans la construction d'un projet qui pourra intégrer des expériences diverses, dans un contexte social qui connaît des mutations fondamentales et entrainera à vivre des insertions sociales et professionnelles successives. « La formation durant toute la vie est l'une des réponses aux nécessités de repérer et d'analyser <les nouvelles données sociales> pour identifier sa place, énoncer désirs et volontés, adapter sa capacité d'action, participer à la construction de la société, croître en humanité. »¹ **Le présent texte traite essentiellement de l'orientation scolaire et professionnelle, qui concerne l'école dans sa mission d'insertion. Mais cette tâche est intrinsèquement liée à la mission de formation, qui participe à la construction progressive de la personne, dans la recherche de son épanouissement et dans son désir de participer à la vie sociale.**

Cette construction de la personne, à l'école, est à penser à partir de l'évolution des représentations que se font les jeunes de leur environnement et de leur propre avenir. Nul ne peut aujourd'hui travailler à l'orientation sans s'interroger sur ce que sont les jeunes aujourd'hui.

L'Institution scolaire est donc amenée à poursuivre sa réflexion sur l'orientation.

C'est ainsi que la conférence inaugurant le volet institutionnel de la Présidence française de l'union européenne en matière d'éducation était consacrée à l'orientation : « Gérer les transitions : l'orientation tout au long de la vie dans l'espace européen. »²

Le principe de l'orientation active mise en place à partir de 2008-2009, au lycée, en lien avec l'université, veut ouvrir à une refonte approfondie des dispositifs d'orientation.

Le rapport de la Commission du débat national pour l'avenir de l'école présidée par Claude Thélot en 2004 soulignait la préoccupation forte des élèves et de leurs parents : « Le destin scolaire des élèves et, au-delà, leur insertion sociale et professionnelle se jouent en grande partie dans le processus d'orientation et d'affectation. Il engage fortement la vie de

chaque jeune. Cette préoccupation a été souvent exprimée lors des débats publics par les jeunes et leurs parents ; elle se comprend d'autant plus que ceux-ci constatent souvent un écart non négligeable entre un discours institutionnel convenu et la réalité du résultat de la procédure. »³

Quelques années plus tard, la préoccupation n'est pas moindre. Dans le cadre du XVème congrès des Apel « Sens de l'orientation, orientation sensée »⁴, de 2008, un sondage faisait état d'une inquiétude quant à l'orientation chez 97% des parents.⁵

Le rapport 2008 du Haut Conseil de l'Education sur l'orientation scolaire souligne aussi des insuffisances graves : « L'École assure depuis plusieurs décennies la scolarisation d'élèves qui, auparavant, ne faisaient pas d'études secondaires et encore moins supérieures. Or l'orientation de ces jeunes relève trop souvent d'une gestion des effectifs fortement déterminée par la hiérarchie des filières. Dans le système éducatif français, les savoirs abstraits et l'intelligence déductive dominant, les catégories sociales les moins favorisées sont sous-représentées dans les séries prestigieuses, et le potentiel des élèves est évalué de manière imparfaite : les élèves qui réussissent mal se retrouvent relégués dans des voies de formation déconsidérées »⁶

L'orientation reste trop souvent encore perçue, par les élèves et les parents, comme un ensemble de procédures opaques et contraignantes, vécues dans la passivité. Il est vrai, que trop fréquemment encore, l'orientation se fait par défaut. Trop de jeunes disent encore « être orientés » sans avoir réellement été associés comme acteur d'un projet. Et lorsqu'ils ont émis un choix, l'affectation ne leur donne pas toujours satisfaction. Beaucoup d'élèves de lycée professionnels suivent une spécialité qui leur a été imposée. Le pilotage de l'orientation se fait encore beaucoup à partir de la seule offre de formation, du nombre de places dans les filières existantes. Et cette offre de formation est souvent déconnectée et du choix des élèves, et des réels besoins de l'environnement économique. Par ailleurs, la libre entrée dans certaines formations, sans sélection, génère aussi un échec massif. C'est notamment le cas dans beaucoup de premiers cycles universitaires. L'organisation actuelle du processus d'orientation entraîne la sortie du système éducatif sans qualification pour 150 000 jeunes.

L'actuel dispositif contribue donc à entretenir de fortes inégalités.

L'Enseignement catholique veut poursuivre ses efforts pour améliorer le processus d'orientation et développer une véritable éducation aux choix. Ce travail est bien entendu à articuler avec les évolutions actuelles ou à venir du système éducatif : la mise en place du socle commun, les livrets de compétence, l'accompagnement éducatif en collège, la réforme à venir en lycée...

Travailler à améliorer le processus d'orientation dans l'Enseignement catholique contribue à prendre notre part à la politique éducative de la nation: « L'Enseignement catholique veut répondre à la demande sociale en faisant de sa participation à la politique

³ Pour la réussite de tous les élèves, Rapport de la Commission du débat sur l'avenir de l'école, p. 79.

⁴ Lille, 30 Mai au 1^{er} Juin 2008

⁵ Sondage La Croix CSA

⁶ Rapport du Haut Conseil de l'Education, L'orientation scolaire, 2008.

¹ Exposer les résolutions de l'enseignement catholique, ECD, 242, p. 23.

² Xavier Darcos, 17/09/08

publique de renforcement de l'égalité des chances pour tous les jeunes un objectif absolument prioritaire. »⁷.

Mais l'orientation n'appelle pas seulement des dispositifs et des procédures. L'insertion sociale est le terme naturel de toute démarche éducative. Le processus d'orientation est l'objet de tout projet éducatif désireux d'aider chaque jeune à se construire et à se reconnaître dans un projet personnel.

Travailler à l'amélioration du processus d'orientation dans l'Enseignement catholique s'inscrit donc au cœur de la spécificité de nos projets éducatifs et suppose que l'on mobilise tous ses acteurs.

- 1 **ÉDQUER AUX CHOIX : UN PROJET A CONSTRUIRE DANS LA DUREE.**-----
 - 1.1 LA CONSTRUCTION D'UNE PERSONNE EN DEVENIR.-----
 - 1.1.1 **Éducation aux choix.**-----
 - 1.1.2 **Connaissance de soi.**-----
 - 1.1.3 **L'importance du regard porté par l'évaluation.**-----
 - 1.1.4 **L'importance de la parole.**-----
 - 1.1.5 **L'accès à l'autonomie.**-----
 - 1.1.6 **La mise en projet.**-----
 - 1.2 DES REPRESENTATIONS A FAIRE EVOLUER.-----
 - 1.2.1 **L'école de toutes les intelligences.**-----
 - 1.2.2 **L'environnement socio-économique.**-----
 - 1.2.3 **La représentation de l'avenir chez les jeunes.**-----
 - 1.3 L'ACCOMPAGNEMENT A VIVRE EN COMMUNAUTE EDUCATIVE.-----
 - 1.3.1 **L'urgence accrue de l'accompagnement.**-----
 - 1.3.2 **Des acteurs divers à mobiliser.**-----
- 2 **POUR EDUQUER AUX CHOIX, DES PRECONISATIONS**-----
 - 2.1 FAIRE DE L'EDUCATION AUX CHOIX UNE VERITABLE PRIORITE ACTEE SYSTEMATIQUEMENT DANS LES PROJETS D'ETABLISSEMENT.-----
 - 2.1.1 **Mise en place au sein des établissements d'une équipe d'animation pour l'éducation aux choix.**-----
 - 2.1.2 **Mise en place d'un conseil d'accompagnement à l'orientation.**-----
 - 2.2 METTRE LES ETABLISSEMENTS EN RESEAU, EN LIEN AVEC LA DIRECTION DIOCESAINE, COMME MOYEN D'OPTIMISER LES DEMARCHES D'ORIENTATION.-----
 - 2.2.1 **Recherche de la cohérence de la carte des formations.**-----
 - 2.2.2 **Découverte mutuelle des établissements.**-----
 - 2.2.3 **Nécessaire concertation entre les enseignants.**-----
 - 2.3 FAIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION UN CHAMP PRIVILEGIE DE LA FORMATION DES PERSONNELS.-----
 - 2.3.1 **Formation initiale.**-----
 - 2.3.2 **Formation continue.**-----
 - 2.3.3 **Lancement d'une dynamique nationale sur le thème : rendre l'élève acteur de son orientation**-----
 - 2.4 FAIRE DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'ORIENTATION UN OBJET D'EXPERIMENTATION.-----
 - 2.5 FAIRE DE L'ORIENTATION UNE OBLIGATION AU-DELA DU PARCOURS DANS UN ETABLISSEMENT.-----
- 3 **POUR EDUQUER AUX CHOIX, DES ACTEURS MULTIPLES.**-----
 - 3.1 L'ELEVE-----
 - 3.2 LES FAMILLES-----
 - 3.3 LES SERVICES DES A. P. E. L.-----
 - 3.4 LES PROFESSEURS PRINCIPAUX, LES PROFESSEURS, LES FORMATEURS ET LES TUTEURS EN ENTREPRISES-----
 - 3.5 LES PERSONNELS DE LA VIE SCOLAIRE-----
 - 3.6 LES PSYCHOLOGUES DE L'EDUCATION-----
 - 3.7 LES ANCIENS ELEVES ET LEURS ASSOCIATIONS.-----
 - 3.8 LES ACTEURS DE LA FORMATION DES PERSONNELS-----
 - 3.9 LE CHEF D'ETABLISSEMENT ET LES EQUIPES DE DIRECTION-----
 - 3.10 LES TUTELLES ET DIRECTIONS DIOCESAINES-----
 - 3.11 LES O.G.E.C.-----

ANNEXE : GLOSSAIRE -----

⁷ L'école catholique au service de la nation, Document de la Commission Permanente du Comité National de L'Enseignement Catholique, 9 Novembre 2007.

L'équipe d'animation pour l'éducation au choix dans l'établissement

Objectif : Impulser et harmoniser la dynamique de l'accompagnement à l'orientation dans l'établissement dans la logique du projet d'établissement.

Personnes concernées :

Cette équipe d'animation, constituée sous la responsabilité du chef d'établissement, comporte des représentants de l'ensemble des acteurs à mobiliser, notamment : élèves, enseignants, parents Apel, animateurs BDI, personnels de vie scolaire et de santé, psychologue de l'éducation, équipe d'animation pastorale, anciens élèves, membres de l'association de gestion, représentants du monde professionnel... La composition de cette équipe d'animation veut ainsi manifester que l'orientation est l'affaire de tous. Son pilotage peut être confié à un adjoint de direction, à un cadre éducatif ou à toute autre personne désignée par le chef d'établissement.

Temporalité :

Elle se réunit en fin d'année pour faire le bilan, prévoir l'année suivante et organiser la concertation nécessaire. Elle définit à cette occasion ses méthodes et rythmes de travail pour l'année à venir.

Méthodologie :

Elle anime la réflexion au sein de l'établissement sur les actions à mener et dispositifs à mettre en place pour optimiser le processus par lequel les élèves construisent leurs choix d'orientation.

Elle suscite des propositions, planifie et coordonne les activités de l'établissement dans les domaines de :

- la connaissance de soi
- la connaissance de l'environnement socioprofessionnel et
- la connaissance des diverses filières de formation et
- la mise en projet de l'élève.

Elle aide à la réflexion des différents acteurs sur leurs modes d'intervention et sur leur contribution attendue dans une logique de cohérence et de mise en synergie.

Elle veille à ce que les choix d'outils pour aider l'élève à se connaître et construire son projet personnel se situent dans une logique de cohérence et de continuité.

Elle coordonne les activités de découvertes et d'information, telles que visites, stages, organisation de forum au sein de l'établissement, participation à des salons divers.

Elle est équipe ressource de tous les acteurs de l'établissement en la matière.

Elle propose les partenariats à mettre en œuvre entre l'école et l'entreprise.

Elle participe à la réflexion :

- sur les modalités d'évaluation des élèves
- les choix de documents et supports de diffusion de ces informations (ex : livret de compétences, usage du numérique etc. ..)
- L'organisation des différents conseils et leur calendrier.

Elle évalue les actions menées en matière d'accompagnement de l'orientation en élaborant les documents de suivi nécessaires et en suggérant les aménagements nécessaires.

Éléments incontournables :

L'équipe d'animation est une équipe souple, ouverte à tous les acteurs de l'établissement.

Elle fédère et encourage dans un esprit constructif les initiatives individuelles et collectives pour une mise en projet.

Elle travaille en lien étroit avec la direction de l'établissement.

Elle travaille dans le cadre d'une communication permanente (aller-retour) avec l'ensemble des acteurs de l'orientation dans l'établissement .

Points de vigilance :

Elle ne décourage pas les initiatives individuelles mais les coordonne et les évalue dans le cadre global de la politique de l'établissement.

Il faut donc éviter d'en faire :

- une instance normative et unilatérale.
- une cellule déconnectée du reste de l'établissement.
- une structure qui déresponsabiliserait les acteurs.

